



Délégation régionale
Rhône-Alpes Lyon

PRÉPARATION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AGENT DE MAÎTRISE

PERSONNES CONCERNEES :

- Etre titulaire dans le cadre d'emplois des **adjoints techniques territoriaux**
- Justifier d'au moins **8 ans de services effectifs** (période de stagiaire et titulaire) dans un ou plusieurs grades de leur cadre d'emplois.
- Avoir atteint au moins le **5^{ème} échelon** du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

NB : Les agents peuvent se présenter à l'examen un an avant qu'ils ne remplissent les conditions d'ancienneté et d'échelon.

LES EPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL :

1- **Une épreuve écrite :**

La résolution d'un cas pratique à partir d'un dossier comprenant différentes pièces, portant sur les missions incombant aux agents de maîtrise territoriaux, et notamment sur les missions d'encadrement (durée : 2 h – coef :1).

2- **Epreuve orale :**

Un entretien avec le jury destiné à permettre à ce dernier d'apprécier la personnalité, la motivation du candidat et ses capacités à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.

Cet entretien consiste notamment en une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et de ses motivations, suivie d'une conversation avec le jury (durée totale : 15 minutes – coef 1)

TEST DE PRE-REQUIS :

La grille des objectifs vérifiés au moment des tests est indiquée ci-après.

DISPOSITIF :

Méthodologie du cas pratique : 4 jours

Hygiène et sécurité : 3 jours

Culture territoriale : 1 journée

Méthodologie de l'exposé et de l'entretien oral : 1 journée.

DUREE : 9 jours

LIEU : La formation se déroulera au CNFPT Lyon, Saint-Etienne, Péronnas

CONTACT CNFPT LYON : Mme Nathalie PITRE ☎ 04.72.32.43.32
CONTACT ANTENNE DE L'AIN : Mme Annie PILLET ☎ 04.37.62.11.60
CONTACT ANTENNE DE LA LOIRE : ☎ 04.77.49.68.30

ORGANISATEUR DE L'EXAMEN : Centres de Gestion de la région Rhône-Alpes
(Veuillez vous reporter au calendrier des sites des centres de gestion)



Délégation régionale
Rhône-Alpes Lyon

Liste des Pré-requis pour les tests d'orientation des agents de catégorie C

Compréhension et Expression Ecrites

Connaitre les règles usuelles de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison
Connaitre les fonctions des mots : sujet, verbe, complément...
Connaitre le sens des mots
Savoir rédiger des réponses courtes
Savoir rédiger des définitions simples
Savoir articuler deux phrases avec des mots de liaison
Comprendre les informations contenues dans un texte court, dans un texte long
Savoir synthétiser une information, des informations contenues dans un document

Durée du test d'orientation : 2 heures

Calcul et Raisonnement Mathématique

Comprendre les énoncés d'un problème
Connaitre les 4 opérations avec les nombres entiers et les décimaux
Savoir choisir la bonne opération pour résoudre un problème
Connaitre les fractions, les pourcentages, les échelles et les conversions
Bases de géométrie : calculs de surfaces, périmètres et volumes
Savoir lire des tableaux et des graphiques

Durée du test d'orientation : 2 heures